

Vincennes et Vous

Votre agence immobilière de référence

BAREME TRANSACTION VENTE A DATER DU 01/10/2024

(TVA de 20% incluse)

ESTIMATION OFFERTE

PARKING & BOX : Honoraires forfaitaires de 2.500€ à la charge de l'acquéreur.

BIENS DESTINES A L'HABITATION

PRIX DE VENTE
HORS HONORAIRES

honoraires d'agence à la CHARGE de l'ACQUÉREUR
sauf convention contraire

	<u>MANDAT SIMPLE</u>	<u>MANDAT EXCLUSIF</u>
<u>Inférieur à 200.000 €* :</u>	7%	6%
<u>De 200.001 à 300.000 € :</u>	6 %	5 %
<u>De 300 001 à 500.000 € :</u>	5.5 %	4.5%
<u>De 500 001 à 700.000€ :</u>	5 %	4 %
<u>Au- delà de 700.000€ :</u>	4.5 %	3.5 %

**OFFRE FIDELITE : remise supplémentaire de 20% sur les honoraires d'agence pour tout client qui achète et vend concomitamment son bien avec notre agence.*

**REMBOURSEMENT DES FRAIS DIAGNOSTICS à l'acte authentique pour toute signature d'un MANDAT EXCLUSIVIF*

**Avec un minimum de 9.000€TTC*

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

(TVA de 20% incluse)

A la charge exclusive du bailleur et déductibles des revenus fonciers.

Biens situés en zone « A BIS » :

Loyers mensuels charges comprises

Honoraires TTC de gestion en pourcentage des encaissements (hors dépôt de garantie)

Inférieur à 850 € :

8 % avec un minimum de 500€ / an

Entre 850 et 1.199 € :

7.5 %

Entre 1.200 et 1.599 € :

6.5 %

Entre 1.600 et 1.999 € :

6 %

Entre 2.000 et 3.999 € :

5.5 %

Au-delà de 4.000 € :

4.5 %

Biens situés hors zone « A BIS » :

Taux : 7% TTC des encaissements (hors dépôt de garantie) avec un minimum de 500€ / an.

OPTIONS :

- *Assurance Loyers Impayés : 2.95%TTC des montants appelés.*
- *Gestion des charges de copropriété pour le bailleur : 1% TTC des encaissements.*
- *Aide à la déclaration annuelle des revenus fonciers : **offert.***